

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2018**

Présents : Mmes CHABANEL, MARTIN, VESSEIX, VERILLAUD, MM. COMTE, DOMINGUEZ, HEIMBOURGER, LANDOIS, LIGNIER, PHILIBERT, PIN

Procuration : Mmes AGRAIN donne procuration à M. DOMINGUEZ et M ; TORTEL à M. COMTE

Absents : M. SERRET, DUPLAIN.

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre DOMINGUEZ

### **Approbation du précédent compte rendu de conseil municipal.**

[début de séance : 20h35]

#### **2018-04-01 DROIT DE PREEMPTION URBAIN – PARCELLE N 462**

Le Conseil Municipal décide, à 12 voix Pour et 1 Abstention (M. LANDOIS), de ne pas exercer son droit de préemption sur la parcelle :

N 462 (320m<sup>2</sup>) rue de la Voute,

#### **2018-04-02 DROIT DE PREEMPTION URBAIN – PARCELLES P 3, 4, 132, 187**

Le Conseil Municipal décide, à 12 voix Pour et 1 Abstention (M. LANDOIS), de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles :

P 3, 4, 132, 187 (981m<sup>2</sup>) au 140 rue des Marais,

#### **2018-04-03 DROIT DE PREEMPTION URBAIN – PARCELLE ZC 281, 283**

Le Conseil Municipal décide, à 13 voix Pour et 1 Abstention (M. LANDOIS), de ne pas exercer son droit de préemption sur les parcelles :

ZC 281, 283 (864m<sup>2</sup>) au 35, impasse Gervanne,

#### **2018-04-04 DROIT DE PREEMPTION URBAIN – PARCELLE N 583, 584, 585**

Le Conseil Municipal décide, à 13 voix Pour et 1 Abstention (M. LANDOIS), de ne pas exercer son droit de préemption sur la parcelle :

N 583, 584, 585 (180m<sup>2</sup>) rue de la Forge,

#### **2018-04-05 ESPACE ORFEUILLE – REUNIFICATION DES DEMANDES DE SUBVENTION AMENAGEMENT ESPACE LOISIRS ET PASSERELLE**

Monsieur le Maire rappelle les 2 délibérations de demande de subventions et qu'après concertation avec les services départementaux, il apparaît judicieux de réunir ces 2 projets en une même demande de subvention pour peu que le total soit supérieur à 80 000 € .H.T.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, donne son accord pour la demande de subvention et la réalisation des travaux, sollicite une subvention auprès du conseil Départemental de la Drôme pour la réalisation des travaux estimés à 80 645,43 € H.T. et donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dossier.

## **2018-04-06 ADOPTION DE L'AGENDA Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé) ET AUTORISATION A SIGNER ET PRESENTER LA DEMANDE D'Ad'AP**

La loi Handicap 2005-102 impose de mettre en accessibilité tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) et les Installations Ouvertes au Public (IOP).

Suivant le diagnostic pour les 10 ERP de notre commune établi le 17 janvier 2017, il est proposé la mise en place d'un plan d'équipements sur 3 ans de 54 954 € :

- Année 2018 : 11 587€,
- Année 2019 : 8 186€,
- Année 2020 : 35 181€

Le Conseil Municipal adopte le plan, à l'unanimité, et autorise le Maire à signer tout acte et document pour mener à bien ce dossier.

## **2018-04-07 MODIFICATION DU TABLEAU DES INDEMNITÉS**

Monsieur le Maire rappelle la suppression d'un poste de conseiller délégué suite à la démission d'un conseiller municipal en novembre 2017 et propose de créer un nouveau poste regroupant les fonctions de responsable environnement/agriculture, biodiversité et chemin de randonnées occupé par Béatrix VERILLAUD.

Le conseil municipal valide le nouveau tableau des indemnités des conseillers délégués suivant :

- M. Pin Emmanuel (travaux, voirie et bâtiments) : 7%
- Mme Michèle Martin (gestion équipement rural) : 7%
- Mme Béatrix Verillaud (environnement/agriculture, biodiversité et chemin de randonnées) : 7%

Le Conseil Municipal valide, à 12 voix Pour et 1 Abstention (Mme VERILLAUX), la création du nouveau poste de conseiller délégué.

## **2018-04-08 COMMISSION CULTURE : ATTRIBUTION BUDGET 2018**

Le Conseil Municipal décide, par 11 voix Pour et 2 Abstentions (Mme AGRAIN et M. DOMINGUEZ) d'attribuer une somme de 5000€ pour le soutien aux différents projets de la commission culture.

## **2018-04-09 TAUX D'IMPOSITION 2018**

Le Conseil Municipal décide, par 11 voix Pour et 2 Abstentions (Mme VEISSEIX et M. HEIMBOURGER) de maintenir les taux d'imposition soit :

Taxe d'habitation : 10,55%  
 Taxe foncier bâti 10,90%  
 Taxe foncier non bâti 42,10%

## **2018-04-10 AFFECTATION DES RESULTATS : Budget Principal**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement de 78 019,84 € en report de fonctionnement R 002 considérant que le compte administratif fait apparaître :

un excédent de fonctionnement de 78 019,84 €,  
 un excédent d'investissement de 20 270,43 €.

## **2018-04-11 BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2018**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le budget primitif Principal 2018 :

Fonctionnement : 1 256 260,13 €  
 Investissement : 755 042,45 €

**2018-04-12 BUDGET PRIMITIF LOTISSEMENT LE VERGER 2018**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le budget primitif lotissement le Verger 2018 :

Fonctionnement : 813 114,44 €

Investissement : 67 987,65 €

**2018-04-13 ETUDE DE FAISABILITE N°2 concernant la restructuration de l'école et du pôle cantine-bibliothèque-accueil périscolaire**

Bien qu'il s'agisse seulement d'une étude de faisabilité, suite aux différentes discussions et notamment le potentiel du nombre de classe, cette délibération est retiré de l'ordre du jour.

Il est décidé de se réunir avant le prochain conseil afin de présenter une étude de faisabilité mieux détaillée.

**QUESTIONS DIVERSES**

Présentation par Béatrix VERILLAUD d'un projet du Conservatoire des Espaces Naturels principalement composé de la LPO, de chasseurs et pêcheurs qui vise à acquérir des espaces verts afin préserver la vie végétale et animale.

Prochain conseils municipaux : 22 mai 2018 à 20h00 et 26 juin 2018 à 20h00.

La fête de la musique aura lieu vendredi 22 juin 2018.

[La séance est terminée à 00h10]

A Charpey, le 5 avril 2018  
Le secrétaire de séance,  
Jean-Pierre DOMINGUEZ

